

A/R



Leurs Honorables,

Monsieur Léon KENGO WA DONDO  
Président du Sénat

Monsieur Aubin MINAKU  
Président de l'Assemblée Nationale

Kinshasa, le 8 décembre 2017

**Ref/ Réforme du Code Minier**

Chers Honorables Présidents,

Nous vous écrivons ce jour au regard du projet de réforme du Code Minier, actuellement à l'étude au Parlement.

Comme vous le savez certainement, nous avons, avec plusieurs autres grandes sociétés minières opérant en République Démocratique du Congo, fait part à plusieurs reprises de nos préoccupations relativement au processus suivi dans le cadre du projet de réforme du Code Minier. Nous avons la ferme certitude que le projet de réforme transmis au Parlement aura une incidence défavorable majeure sur les projets miniers en cours en République Démocratique du Congo.

En sus des implications évidentes, telles que la réduction du niveau des taxes et impôts et l'effet négatif sur le développement, en ce compris l'emploi, les programmes sociaux et les infrastructures, le projet de réforme est également de nature à diminuer significativement la confiance des investisseurs dans l'environnement réglementaire de la République Démocratique du Congo, ce qui découragera de futurs investissements dans le pays.

En dépit du fait que des sociétés signataires de cette correspondance ont entrepris de faire entendre leur voix depuis que la procédure de révision a débuté, nous n'avons, de toute évidence, pas été entendus et les modifications que nous avons proposées au projet de réforme ont été largement ignorées. Nous, individuellement et collectivement, restons extrêmement préoccupés par les conséquences de cette réforme tant sur nos projets, sur l'industrie que sur l'économie des différentes provinces au sein desquelles nous opérons ainsi que celle du pays, si celle-ci devait être adoptée dans sa version actuelle.

Nous comprenons les objectifs socio-économiques poursuivis par le Gouvernement. Cependant, nous restons convaincus que la réforme de 2017 du Code Minier, dans sa version actuelle, ne devrait pas permettre à la République Démocratique du Congo de les atteindre, et qu'elle compromettra, au contraire, l'objectif principal du Gouvernement, à savoir, le développement de l'économie et des communautés locales à travers le partage des richesses minières. En sus de nos objections dûment documentées au projet de 2017, nous avons la conviction qu'un Code minier efficace devrait tenir compte de la diversité des défis et opportunités que représentent les différentes matières premières et aires géographiques, ce pour élaborer un cadre stratégique de développement de la République Démocratique du Congo à travers la croissance de son industrie minière.



12/12/17  
12/12/17

Nous saurions gré à vos Honorables de bien vouloir suspendre le processus d'adoption du texte dans sa version actuelle, et d'organiser une véritable consultation de l'industrie minière et de ses partenaires afin que soit formulées des réformes qui serviront de cadre juridique et fiscal en faveur du développement de la République Démocratique du Congo par la croissance de son industrie minière.

Nous demeurons convaincus qu'une approche par la consultation de la réforme produira de meilleurs résultats pour l'État, les populations et les investisseurs qu'un différend durable auquel la réforme en cours est susceptible d'aboutir, dans la mesure où les sociétés minières et leurs actionnaires auront à protéger leurs investissements par toutes voies juridiques nationales et internationales à leur disposition.

Nous restons à votre disposition pour organiser, avec tous les autres intervenants, une consultation sur la réforme du Code minier et nous engagerons tous les moyens nécessaires pour permettre l'accélération du processus de consultation dans le but de favoriser l'adoption d'une réforme, dès que possible, en 2018.

Nous vous prions d'agréer, chers Honorables,  
Monsieur le Président du Sénat,  
Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
L'assurance de notre respectueuse considération,

Kamoa Copper SA

Louis K. Watum, Directeur Général



Kamoto Copper Company SA

Kibali Goldmines SA

Kipushi Corporation SA

Louis K. Watum, Président du Conseil d'Administration



  
MMG SA

Mutanda Mining SARL

Randgold Resources Congo SARL

Tenke Fungurume Mining SA

